



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE  
**COMMUNE DE MOREY**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**LUNDI 22 MAI 2023**

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil :	11
- En exercice :	11
- Présents :	09
- Pris part à la délibération :	09

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Abdoukader ATTEYE, maire de la commune.

Date de la Convocation : 15/05/2023

Date d'affichage : 15/05/2023

Secrétaire de séance :

M Jean Jacques GUINOT

**Présents :** M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Jacques GUINOT, M. Bernard BALMONT, M. Frédéric BAUDIN, Mme Tiphaine BENOIT, M. Paul BERNARD, M. Quentin DROMARD, Mme Eliane GUILLOT, M. Nicolas PERRODIN

**Excusés :** M. Vianney GAUBERT, Mme Lydie GAUTHÉ.

Désignation du Secrétaire de séance :

M Jean Jacques GUINOT

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 absent**

Modification de l'ordre du jour

Ajout de 3 points :

- Point 6 : Délibération pour convention avec la Compagnie des enclumés
- Point 7 : Tarification de la location de la salle des fêtes
- Point 8 : Mutualisation de la ROPD Télécom

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 absent**

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2023

Une correction est à apporter dans la composition des commissions : Commission des fêtes : « **les membres volontaires du conseil municipal** » remplace « tous les membres du Conseil ».

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 absent**

## **I / Cimetière : tarification des concessions**

Poursuite du travail de mise en conformité de la gestion du cimetière par la société déjà mandatée.

Une demande sera faite pour une rencontre de la « commission cimetière » avec un représentant de cette société pour affiner le choix des prestations proposées.

La décision est reportée à une date ultérieure.

## **II / Nouveau Conseil Municipal : valeur du point d'indice de la fonction publique**

L'inspecteur des finances publiques nous informe que la délibération prise aux élections municipales de 2020 concernant le versement et le montant des indemnités de fonction au Maire et aux Adjointes est erronée.

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** de verser les indemnités mensuelles du Maire et des deux Adjointes à compter de cette date selon les taux ci-dessous :

- Indice brut terminal de la fonction publique pour M. le Maire : **25.5 % de l'indice brut 1027 terminal de la fonction publique,**
- Indice brut terminal de la fonction publique pour les Adjointes : **9.9 % de l'indice brut 1027 terminal de la fonction publique,**

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 absent**

## **III / Préparation des festivités du 14 juillet et du 15 août**

Quentin DROMARD propose de créer une Association qui puisse également être le support de ces fêtes en partenariat avec la municipalité. Il reste à définir l'articulation avec les bénévoles et la forme légale de ce partenariat. Une rencontre sera organisée rapidement pour la mise en place du projet.

Un appel aux bénévoles de la Commune sera fait.

Le Conseil Municipal prend acte de cette initiative.

## **IV / Job d'été : ouverture à candidature**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un courrier a été envoyé aux jeunes remplissant les conditions d'âge.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

## **V / Délégation du conseil municipal au Maire**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a renoncé à son droit de préemption sur une vente de terrain à Fangey le Haut.

Le Conseil Municipal prend acte.

## **VI / Délibération pour convention avec la Compagnie des Enclumés**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la séance du 11 avril dernier, le Conseil Municipal avait validé le principe de ce projet d'itinérance culturelle estivale dans notre commune programmé les 19 et 20 août prochain.

Nous avons reçu la convention précisant la subvention de mille euros par la commune et la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes ; la fourniture de repas et l'hébergement des personnels de la

compagnie ne peuvent être pris en charge par la municipalité donc convention à mettre à jour avant signature ; les intervenants doivent aussi assurer une visite technique des locaux mis à disposition.

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **donne** un avis favorable pour ce projet,
- **valide** la gratuité de la salle des fêtes à l'association organisatrice,
- **autorise** M. le Maire à verser une participation financière de 1 000 € (mille euros).

Les finalités liées à la fourniture de repas et l'hébergement du personnel de la compagnie seront décidées ultérieurement.

Vote à main levée

**Adopté** à l'unanimité par les membres présents : **09 pour, 0 contre, 0 absent**

### **VII / Tarification de la location de la salle des fêtes**

M. le Maire rappelle la délibération prise lors de la séance du Conseil Municipal en date du 21 septembre 2018 et propose de la modifier comme suit :

<b>Prestations</b>	<b>Habitants de Morey</b>	<b>Extérieurs</b>
Pour 1 journée	90 €	155 €
Pour 1 vin d'honneur (mariage, décès)	gratuit	60 €
Pour 1 week end, du vendredi 16 h au lundi 10 h	140 €	200 €
Pour 1 jour férié accolé au week-end	160 €	220 €

Pour le matériel endommagé et la vaisselle cassée : le tarif sera appliqué après avoir pris l'attache de nos fournisseurs dans chaque catégorie.

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal **valide** les tarifs ci-dessus détaillés.

Vote à main levée

**Adopté** à l'unanimité par les membres présents : **09 pour, 0 contre, 0 absent**

### **VIII / Mutualisation de la ROPD Télécom**

Afin de nous permettre à nouveau de bénéficier du cofinancement du SYDESL sur une partie des travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques demandés par les communes adhérentes, le Syndicat Départemental Energie Saône-et-Loire nous demande de leur transmettre une délibération mentionnant notre souhait de mutualiser la ROPD et d'adhérer au FMT du SYDESL.

M. le Maire précise que la redevance versée par le SYDESL sera effective en 2024 sur taux 2023 appliqués au patrimoine au 31/12/2022.

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** l'adhésion au dispositif « Fonds de mutualisation de la RODP » mise en place par le SYDESL ;
- **Prend acte** que cette adhésion entraîne le versement intégral de la RODP TELECOM perçue par la commune ;
- **Charge** M. le Maire de signer tout document correspondant.

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 absent**

### **Informations du Maire**

- Communication de l'agence de l'eau Rhône-méditerranée-corse, à suivre sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)
- Renouvellement des contrats des agents communaux : M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Didier ANNOCQUE sera en retraite le 06/12/2023 et un contrat a été renouvelé du 15 Juin au 03 Décembre 2023 ; Carole PERRON son contrat a été renouvelé du 10 Mai 2023 au 09 Mai 2024 à raison de 07/35 h ; Odile SOURZAT son contrat sera renouvelé du 1<sup>er</sup> Juin 2023 au 31 Mai 2024 à raison de 07/35 h ; Sandra DELACROIX a terminé sa formation de secrétaire de mairie, son contrat se terminant le 30 Novembre 2023 à raison de 09/35 h, sera renouvelé pour 12/35 h pour une année.
- Paul Bernard nous fait un retour de la journée COMNUM (Commission numérique) organisée par l'ARNIA : la sécurité numérique doit être prise au sérieux, les services de gendarmerie se mobilisent pour sensibiliser les petites communes ; un bilan des pratiques et des outils sera fait pour évaluer les besoins.
- Suivi des travaux réalisés, en cours ou à prévoir :
  - ✓ Entretien des bâtiments communaux occupés par des locataires (demande de devis en cours),
  - ✓ Réfection du chemin et de la passerelle menant de Beaugey à Moulin Pintot (devis en cours),
  - ✓ Livraison de l'outillage à usage de l'agent d'entretien,
  - ✓ Horloge de l'église fonctionne : on est en attente d'une proposition pour changer le boîtier de protection cassé,
  - ✓ Travaux de voirie sur la route de Fangey (en étude par la CUCM),
  - ✓ Cheminement piéton entre le parking Salle des Fêtes et le Bourg (en étude par la CUCM),
  - ✓ Cuisine du gîte en cours d'aménagement et de mise aux normes d'électricité (devis en attente),
  - ✓ Jeux extérieurs pour enfants à Beaugey (commande passée),
  - ✓ Installation des panneaux d'affichage.

**Séance levée à 22 h 15**

**Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 19 juin 2023 à 19 h**